



**DEUXIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DE LA**  
**POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Troisième session  
de la 58<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 8 décembre 2016

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. LePage, président  
M. Chiasson, vice-président  
M. Albert  
M. Guitard  
M. Bertrand LeBlanc  
M. Bernard LeBlanc

M. Harvey  
M. K. MacDonald  
M<sup>me</sup> Shephard  
M. Stewart  
M. Coon

le 8 décembre 2016

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son deuxième rapport.

Le comité se réunit les 6 et 7 décembre 2016 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 14, *Loi modifiant la Loi sur les coroners ;*
- 18, *Loi modifiant la Loi sur les endroits sans fumée ;*
- 19, *Loi concernant les infirmières praticiennes.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 6, *Loi de 1999 sur la distribution du gaz*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

---

Gilles LePage, député